

> MUNICIPALITE

REPONSE ECRITE

à la question e M. le Conseiller communal Pascal Waeber relative au réseau de vélo PubliBike

Renens, le 17 mai 2021

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

En date du 5 novembre 2020, M. le Conseiller communal Pascal Waeber a relayé la question d'un renanais qui s'est étonné de ne plus voir de vélos du réseau PubliBike sur les deux stations situées à Renens. En effet, dans un communiqué daté du 10 juillet, la société PubliBike annonçait qu'elle devait fermer l'entier de son réseau Lausanne-Morges à cause d'actes de vandalisme de masse sur leurs vélos. Leur communiqué du 2 novembre 2020 annonçait la réouverture de l'entier dudit réseau à l'exception de six stations, dont les deux situées à Renens. La raison invoquée était qu'elles seraient le plus susceptibles d'être à nouveau vandalisées vu que durant l'été elles avaient été les plus touchées.

En préambule, la Municipalité informe que la collaboration avec PubliBike, société indépendante des collectivités publiques, se fait en coordination avec le délégué mobilité douce au SDOL (Stratégie et développement de l'Ouest lausannois). C'est dans ce cadre qu'il est répondu aux différentes questions posées par M. Waeber.

- ***Est-ce que la société PubliBike a informé la Municipalité de cet état de fait ?***

La société PubliBike n'a pas officiellement informé à la Municipalité de cette situation, autrement que par le communiqué de presse du 10 juillet, ainsi que celui du 2 novembre 2020. Néanmoins, lors d'une séance organisée le 14 janvier 2021 à la demande des communes concernées via le SDOL, PubliBike a exposé les raisons qui l'ont obligée à la fermeture de la quasi-totalité des stations et les difficultés rencontrées pour y remédier.

- ***La Municipalité a-t-elle constaté une augmentation des actes de vandalisme cet été, en plus des stations PubliBike ?***

La Municipalité n'a pas fait de constat à ce propos. Par contre, PubliBike relève que les actes de vandalisme proviennent d'un groupe organisé qui agit sur toutes les stations localisées sur la Côte, la région de Morges et l'Ouest lausannois.

- ***Que compte faire la Municipalité pour empêcher ces actes de vandalisme dans le futur ?***

Selon le contrat établi entre la société PubliBike et la Ville de Renens, la société exploitante reste seule responsable de tout dégât, dommage ou inconvénient dont ces places et leur utilisation pourraient être l'objet ou la cause. A cet effet, PubliBike a déposé plainte pour les dégâts constatés. En parallèle, elle a renforcé les cadenas et mis en place des améliorations techniques, à savoir : des matériaux plastiques plus résistants, des coulisses en acier renforcé, des mécanismes anti-intrusion et des tests de modules GPS. Ces mesures, représentent de forts investissements. Malgré cet engagement, la réouverture des six stations de Renens, Prilly et Ecublens n'a pas encore été possible jusqu'à présent. Cela devrait être le cas d'ici à l'été.

- **La Municipalité souhaite-t-elle agir pour mettre à nouveau à disposition de la population les stations de ce réseau ?**

La Municipalité souhaite la réouverture rapide de ces stations. Ce réseau permet en effet de répondre à des demandes de déplacement de moyennes distances de façon écologique. Actuellement, les discussions sont en cours avec PubliBike pour une remise en service des stations rennaises. Ces délais sont malheureusement assez longs.

- **Est-il prévu d'augmenter le nombre de ces stations sur le territoire communal ?**

La Municipalité souhaiterait augmenter le nombre de ces stations, notamment au nord de son territoire, où des nombreuses sociétés pourraient en tirer bénéfice. Ces sociétés ont déjà été approchées par PubliBike. Cependant, l'augmentation du nombre de stations sans la réouverture de celles déjà existantes sur son territoire, n'a pas de sens. En effet, la plupart des usagers souhaitent pouvoir profiter d'une connexion avec la gare de Renens ou avec une autre station centrale.

La Municipalité considère ainsi par la présente avoir répondu à la question le M. le Conseiller communal Pascal Waeber relative au réseau de vélo PubliBike.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic:



Jean-François Clément

Le Secrétaire municipal:



Michel Veyre

